

Le recueil des actes administratifs du SIED 70 a pour objet d'assurer la publicité des délibérations du Bureau, du Conseil d'exploitation de la régie des énergies renouvelables et du Comité. Ce recueil n°30 concerne les délibérations du Bureau syndical et du Conseil d'exploitation de la Régie des EnR lors des réunions des 7 mai, 16 juillet et 8 octobre 2013 ainsi que celle du Comité syndical du 16 mars 2013.

Ce recueil doit être tenu à disposition du public dans chaque mairie. Le public en est informé par voie d'affichage.

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 16 MARS 2013

DELIBERATION N° 1 - Compte administratif du budget principal de 2012

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget principal 2012 qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	13 982 605,27 €
	Recettes	12 554 203,83 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	2 395 734,91 €
	Recettes	7 339 391,57 €

(1) y compris la reprise des résultats 2011

DELIBERATION N° 2 - Compte administratif du budget annexe " Conseil " de 2012

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Conseil" 2012 qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT	Réalisations
Dépenses	57 734,00 €
Recettes	57 734,00 €

DELIBERATION N° 3 - Compte administratif du budget annexe "Prestations de services" de 2012

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Prestations de services" 2012 qui peut se résumer comme suit :

EXPLOITATION	Réalisations
Dépenses	68 902,65 €
Recettes	68 902,65 €

DELIBERATION N° 4 - Compte administratif du budget annexe de la Régie des énergies renouvelables de 2012

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe 2012 de la régie des énergies renouvelables qui peut se résumer comme ci-après :

EXPLOITATION	Réalisations
Dépenses	10 560,00 €
Recettes	10 560,00 €

DELIBERATION N° 5 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » de 2012

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » 2012 qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	39 133,91 €
	Recettes	37 119,14 €
EXPLOITATION	Dépenses	128 167,58 €
	Recettes	130 182,35 €

(1) y compris la reprise des résultats 2011

DELIBERATION N°6 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » de 2012

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » 2012 qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations
INVESTISSEMENT	Dépenses	1 042,53 €
	Recettes	0 €
EXPLOITATION	Dépenses	0 €
	Recettes	1 042,53 €

DELIBERATION N° 7 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » de 2012

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations
INVESTISSEMENT	Dépenses	4 717,47 €
	Recettes	0 €
EXPLOITATION	Dépenses	0 €
	Recettes	4 717,47 €

DELIBERATION N°8 - Comptes de gestion 2012 du budget principal, de ses 6 budgets annexes

Le Comité syndical déclare que les comptes de gestion relatifs au budget principal et à ses 6 budgets annexes « Conseils », « Prestations de services », « Régie des énergies renouvelables », « Chaufferie de Scey-sur-Saône », « Chaufferie de Gy » et « Chaufferie de Marnay » dressés pour l'exercice 2012 par le receveur syndical, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 9 - Reprise des résultats du budget principal de l'exercice 2012

Le Comité syndical décide d'affecter globalement les résultats de l'exercice du budget principal de 2012 comme suit :

- 1 428 401,44 euros pour les besoins de financement en investissement.
- 3 515 255,22 euros en excédent de fonctionnement,

DELIBERATION N°10 - Reprise des résultats du budget annexe 2012 de la chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Comité syndical décide de reporter l'excédent d'exploitation de 2 014,77 euros de l'exercice 2012 de la chaufferie de Scey-Sur-Saône, en investissement.

DELIBERATION N° 11 - Budget primitif principal 2013

Le Comité syndical adopte le budget primitif principal 2013 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après :

- a) Section de fonctionnement (pour : 320, contre :4, abstention : 0)
- b) Section d'investissement (pour : 322, contre :0, abstention : 2)

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
	Charges de gestion des services	879 500	70	Produits des services	58 000
066	Charges financières	100	73	Impôts et taxes	2 250 000
067	Charges exceptionnelles	571 700	74	Dotations et participations	0
068	Dotations aux amortissements	1 803 880	75	Autres produits de gestion courante	1 527 500
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	15 000	77	Produits exceptionnels	9 200
023	Virement à la section d'investissement	4 053 370	042	Opérations d'ordre en section	2 198 400
			002	Excédent antérieur reporté	3 515 300
Total section		7 323 550	Total section		9 558 400
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
013	Subvention d'investissement	200 000	010	Dotations, fonds divers et réserves	1 430 400
016	Remboursement d'emprunts	26 000	013	Subventions d'investissement	4 135 300
020	Immobilisations incorporelles	4 000	023	Immobilisations en cours	100 000
204	Subventions d'équipements versées	996 150	027	Autres immobilisations financières	1 208 300
021	Immobilisations corporelles	36 000	45X-2	Opérations pour compte de tiers	3 000 000
023	Immobilisations en cours	7 985 000	021	Virement de la section de fonctionnement	4 053 370
040	Opérations d'ordre entre section	2 198 400	024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000
041	Opérations patrimoniales	1 208 300	040	Opérations d'ordre entre section	1 803 880
45X1	Opérations pour compte de tiers	2 779 200	041	Opérations patrimoniales	1 208 300
020	Dépenses imprévues d'investissement	80 000			
Total section		15 513 050	Total section		16 941 550

Il précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2014 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2013, si nécessaire avant le vote du budget de 2014 :

DELIBERATION N° 12 - Budget annexe primitif « Conseil » 2013

Le Comité syndical adopte le budget primitif « Conseil » 2013 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-dessous, et précise que les crédits sont votés par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
065	Autres charges gestion courante	38 000	013	Atténuation de charges	28 000
			074	Dotations et participations	10 000
Total section		38 000	Total section		38 000
PAS D'INVESTISSEMENT					

DELIBERATION N° 13 - Budget annexe primitif « Prestations de services » 2013

Le Comité syndical adopte le budget primitif « Prestations de services » 2013, précise que les crédits sont votés par chapitre sans opération :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
065	Autres charges gestion courante	12 001	070	Vente prestations de services	12 001
Total section		12 001	Total section		12 001
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
			4582	Opération pour compte de tiers	1
Total section			Total section		1

DELIBERATION N° 14 - Budget annexe primitif 2013 de la Régie des énergies renouvelables

Le Comité syndical adopte le budget annexe primitif 2013 de la régie des énergies renouvelables, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2014 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2013, si nécessaire avant le vote du budget de 2014, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
067	Charges exceptionnelles	16 700	077	Produits exceptionnels	16 700
Total section		16 700	Total section		16 700
PAS D'INVESTISSEMENT					

DELIBERATION N° 15 - Budget annexe primitif 2013 de la Chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Comité syndical adopte le budget annexe primitif 2013 de la Chaufferie de Scey-Sur-Saône-et-Saint-Albin, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2014 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2013, si nécessaire avant le vote du budget de 2014, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	63 900	070	Vente produits de services	120 300
012	Charges de personnel	16 600	077	Produits exceptionnels	18 000
066	Charges financières	8 700	002	Résultat reporté	2 020
067	Charges exceptionnelles	9 000			
068	Dotations aux amortissements	24 600			
022	Dépenses imprévues	2 000			
023	Virement à la section d'investissement	15 520			
Total section		140 320	Total section		140 320
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
013	Subventions d'investissement	18 000	040	Opérations d'ordre entre sections	24 600
016	Remboursement d'emprunts	13 500	021	Virement de la section d'exploitation	15 520
040	Opérations d'équipement	6 600			
001	Excédent reporté	2 020			
Total section		40 120	Total section		40 120

DELIBERATION N° 16 - Budget annexe primitif 2013 de la Chaufferie de Gy

Le Comité syndical adopte le budget annexe primitif 2013 de la Chaufferie de Gy, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2014 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2013, si nécessaire avant le vote du budget de 2014, ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
023	Immobilisations en cours	203 920	013	Subvention d'investissement	40 000
016	Charges financières sur emprunt	5 000	016	Emprunt	300 000
	Reste à réaliser 2012	1 080	021	Virement de la section de fonctionnement	200
Total section		210 000	Total section		340 200
SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
066	Charges financières	5 000	077	Produits exceptionnels	5 200
068	Dotations aux amortissements	200			
Total section		5 200	Total section		5 200

DELIBERATION N° 17- Budget annexe primitif 2013 de la Chaufferie de Marnay

Le Comité syndical adopte le budget annexe primitif 2013 de la Chaufferie de Marnay, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2014 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2013, si nécessaire avant le vote du budget de 2014, ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
023	Immobilisations en cours	650 000	013	Subvention d'investissement	87 000
016	Charges financières sur emprunt	13 000	016	Emprunt	750 000
			028	Amortissement des immobilisations	500
Total section		663 000	Total section		837 500
SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
066	Charges financières	11 000	077	Produits exceptionnels	11 500
068	Dotations aux amortissements	500			
Total section		11 500	Total section		11 500

DELIBERATION N° 18 – Avenant au protocole PCT - ERDF

Le Comité syndical adopte le projet d'avenant à la convention de concession signée entre le SIED 70 et ERDF, et charge le Président de la signature de tout document relatif à ce dossier.

DELIBERATION N° 19 – Transfert de compétences « service public de gaz »

Le Comité syndical accepte les transferts des compétences « service public de gaz » des communes de Champagny, La Côte, Plancher-Bas, Magny-Danigon et Ronchamp.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 7 MAI 2013**DELIBERATION N°1 – Participations du SIED 70**

Le Bureau syndical adopte les guides des participations financières du SIED 70 (communes de catégories n°1, 2, 3 et 4) aux travaux d'électricité et d'éclairage public joints en annexe et précise que ces dispositions seront applicables aux opérations des programmes 2012 et suivants pour le réseau d'électricité et à toutes les opérations non engagées à la date de la présente délibération pour l'éclairage public. Ces guides des participations financières sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.sied70.fr/espaceadherents/financementdestravaux>

DELIBERATION N° 2 – programmation des travaux

Le Bureau syndical adopte les travaux ci-après et précise que la programmation définitive des travaux au titre du réseau public d'électricité sera transmise au FACÉ à l'issue de la prochaine réunion du Bureau syndical.

Travaux sur le réseau d'électricité :

1/ Programme principal 2013 du FACÉ :

- au titre du sous-programme extension du réseau (FABe) à Aboncourt-Gésincourt, Aillervillers-et-Lyaumont, Ehuns, Gevigney-et-Mercey, Liévans, Malvillers, Montureux-les-Baulay, Ormoy, Pennesières, Pierrecourt, Renaucourt, Soing-Cubry-Charentenay, Vanne, Vellefaux, Velleguindry-et-Levrecey et Venisey.
- au titre du sous-programme renforcement du réseau (FABr) à Brévilliers, La Bruyère, Calmoutier, Champlite, Champtonnay, Chancey, Chatenois, La Cote, Esmoulins, Fresse, Gy, Magny-Jobert, Maizières, Molay, Nantilly, Onay, Servance et Soing-Cubry-Charentenay
- au titre du sous-programme sécurisation des fils nus hors faible section (FS) à Conflans-sur-Lanterne, Favorney et La Rochelle.
- au titre du sous-programme sécurisation des fils nus de faible section (FSp) à La Bruyère, Choye, Conflans-sur-Lanterne, Fontaine-les-Luxeuil, Genevreuille, Saint-Sulpice et Savoyeux.
- au titre du sous-programme «enfouissement esthétique » (FC) à Autrey-les-Gray et Marnay

2/ Programme syndical :

- au titre du sous-programme enfouissement esthétique financé par « article 8 » à Arc-les-Gray, Auxon, Champey, Charcenne, Luze, Marnay, Noidans-les-Vesoul, Saint-Sauveur, Villersexel et Vilory.
- au titre du sous-programme extension du réseau financé par la « PCT » à Battrans, Brevilliers, Bucey-les-Gy, Champlite, Citey, Coisevaux, Cubry-les-Favorney, Eromagny, Magny-Vernois, Maizière, Marnay, Saint-Rémy, Sauvigney-les-Gray, Scye, Ternuay-et-Saint-Hilaire, Velorcey, Vezet, Vouhenans et Vyans-le-Val.
- au titre du sous-programme extension du réseau hors « PCT » à Malvillers.

Travaux d'éclairage public :

- au titre du sous-programme optimisation de l'installation d'éclairage public à Ambievillers, Autrey-les-Gray, Battrans, Blondfontaine, Bucey-les-Traves Charmoille, Chauvirey-le-Chatel, Combeaufontaine, Conflandey, Confracourt, Cult, Dampierre-sur-Salon, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Fouvent-Saint-Andoche, Germigney, Gouhenans, Hurecourt, Lievans, Longeville, Mailleroncourt-Saint-Pancras, Mercey-sur-Saône, Mersuay, Moffans-et-Vacheresse, Montcey, Montdore, Passavant-la-Rochère, Perrouse, le Pont-de-Planches, Raze, Roye, Sauvigney-les-Gray, Selles, Semmadon, Seveux, Soing-Cubry-Charentenay, Sornay, Theuley, Tincey-et-Pontrebeau, Vellefaux, Velleguindry-et-Levrecey, Villers-le-Sec et Vitrey-sur-Mance.
- au titre du sous-programme « extension et renforcement du réseau » à Arc-les-Gray, Auxon, Barges, Brevilliers, Bucey-les-Gy, Calmoutier, Champey, Champtonnay, Charcenne, Cresancey, Cult, Favorney, Luze, Magny-Vernois, Malvillers, Marnay, Montcey, Noidans-les-Vesoul, Plancher-Bas, Port-sur-Saône, La Quarte, Quenoche, Renaucourt, Rioz, Scye, Semmadon, Seveux, Sorans-les-Breurey, Vallerois-Lorioz, Vanne, Villersexel et Vitrey-sur-Mance.

Travaux de génie civil de communications électroniques

Des travaux ont été programmés à Auxon, Barges, Champey, Champtonnay, Charcenne, Ecomagny, Ehuns, Luze, Magny-Vernois, Malvillers, Molay, Noidans-les-Vesoul, Renaucourt, Roche-sur-Linotte, Saint-Sulpice, Saulx, Scye, Seveux, Soing-Cubry-Charentenay, Sorans-les-Breurey, Vanne, Vauvillers, Vellefaux et Villersexel.

DELIBERATION N°3 – Conseil en énergie partagé

Dans le cadre du soutien au conseil en énergie partagé, l'ADEME et la Région pouvant intervenir financièrement 2 années supplémentaires, le Bureau syndical décide du prolongement de l'action de Conseil en énergie partagé du SIED 70 pour 2 années,

DELIBERATION N° 4 – Titularisation d'agents contractuels

Le Bureau syndical adopte le programme d'accès à l'emploi titulaire et décide de confier au Centre de gestion l'organisation des sélections professionnelles nécessaires.

DELIBERATION N° 5 – Mesures concernant le personnel

Le Bureau syndical décide de la suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et de la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 16 JUILLET 2013

DELIBERATION N°1 – Mise à jour des programmes du Facé 2012 et Programmes Facé 2013

Le Bureau syndical valide la mise à jour des opérations du programme 2012 du CAS FACÉ (Compte d'affectation spéciale « Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale » et arrête les opérations des sous programmes pour l'année 2013.

DELIBERATION N°2 – Programme 2013 des travaux d'électricité non aidés par le CAS FACÉ

Le Bureau syndical adopte la programmation des travaux d'enfouissement esthétique financés par les contributions à l'environnement du concessionnaire ERDF au titre de « l'article 8 » à Arc-les-Gray, Champey, Charcenne, Luze, Marnay, Noidans-les-Vesoul, Villersexel et Vilory

Le Bureau syndical valide les travaux d'électricité financés par le programme syndical 2013 à Aisey-et-Richécourt, Amage, Argillières, Les Aynans, Bonnevent-et-Velloreille, Bucey-les-Gy, Calmoutier, Champlitte, Chancey, Chargey-les-Port, Chassey-les-Scey, Cirey, Comberjon, Conflans-sur-Lanterne, Dambenoit-les-Colombe, Demangevelle, Echenans-Sous-Mont-Vaudois, Fleurey-les-Faverney, Fougerolles, Grandvelle-et-le-Perrenot, Granges-le-Bourg, Jussey, Luze, Maizières, Noidans-le-Ferroux, Ormenans, Palante, Raddon-et-Chapendu, Saulnot, Scey-sur-Saône, Tavey, Trémoins, Velleminfroy et Villars-le-Pautel.

DELIBERATION N°3 – Programme 2013 des travaux d'éclairage public

Le Bureau syndical adopte les travaux d'éclairage public ci-après :

➤ au titre du programme syndical 2013 à Amage, Les Aynans, Bonnevent-et-Velloreille, Chancey, Colombier, Comberjon, Corbenay, Echenans-Sous-Mont-Vaudois, Fleurey-les-Faverney, Fougerolles, Fretigney-et-Velloreille, Luze, Maizières, Montagney, Montarlot-les-Rioz, Neuville-les-Cromary, Noidans-les-Vesoul, Palante, Pontcey, Pusey, Rioz, Saint-Barthelemy, Saponcourt, Sorans-les-Breurey, Velleminfroy, Vénère, Villers-le-Sec- et Voray-sur-l'Ognon.

➤ au titre des travaux d'optimisation de l'installation d'éclairage public à Amblans-et-Velotte, Arpenans, Auxon, Beveuge, Bouhans-et-Feurg, Bouhans-les-Lure, Chalonvillars, Corbenay, Hugier, Oigney, Palante, Pont-du-Bois, Renaucourt, Saint-Barthelemy, Saponcourt, Varogne et Villers-la-Ville.

DELIBERATION N° 4 - Programme 2013 des travaux de génie civil de communications électroniques

Le Bureau syndical décide d'inscrire les travaux de génie civil de communications électroniques ci-après au programme syndical 2013 à Amage, Andelarre, Les Aynans, Bonnevent-et-Velloreille, Cirey, Comberjon, Corbenay, Demangevelle, Fougerolles, Fretigney-et-Velloreille, Grandvelle-et-le-Perrenot, Luze, Noidans-le-Ferroux, Pusey et Velleminfroy.

DELIBERATION N°5 - Participation du SIED 70 : Cas particulier

Le Bureau syndical valide les dispositions en vigueur concernant la contribution financière demandée par le SIED 70, soit 60% du coût HT des travaux d'électrification du Moulin GULOT à Champlitte.

DELIBERATION N°6 - Congrès FNCCR

Le Bureau syndical décide que le SIED 70 participera au congrès de la FNCCR à Montpellier du 17 au 20 septembre 2013 avec 5 représentants invités par la FNCCR et précise que le syndicat prendra en charge sa quote-part aux frais d'aménagement du stand Bourgoigne – Franche-Comté.

DELIBERATION N°7 – APD des chaufferies bois de Gy et Marnay

Le Bureau syndical valide les avant-projets définitifs (APD) des chaufferies bois de Gy et Marnay, et demande d'attendre la notification des subventions avant de transmettre au maître d'œuvre la validation de l'APD de la chaufferie de Marnay.

DELIBERATION N°8 - certificats d'économie d'énergie (CEE)

Le Bureau syndical décide de valoriser les travaux d'optimisation de l'éclairage public en déposant des certificats d'économie d'énergie (CEE), et charge le Président d'ouvrir un compte sur le logiciel des registres nationaux de CEE.

Lorsque les communes conserveront la maîtrise d'ouvrage de ces travaux d'optimisation, le SIED 70 prendra en charge 80% de leur coût et demandera aux communes le transfert des droits aux CEE qu'ils généreront.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2013

DELIBERATION N°1 - Fournitures de matériel courant d'éclairage public / 2^{èmes} marchés subséquents de l'accord-cadre 19

Le Bureau syndical valide l'avenant n°1 à l'accord-cadre (AC19) du 23 octobre 2012 à conclure avec les entreprises 3E International et BH Technologies.

Il approuve le dossier de consultation des entreprises pour les 2èmes marchés subséquents annuels relatifs aux fournitures des matériels courants d'éclairage public, et charge le Président de désigner les mieux disants.

DELIBERATION N°2 - Prolongation du poste CEP (Conseiller en énergie partagé)

Le Bureau syndical décide de créer un poste de contractuel « Conseiller en énergie partagé » pour une période maximale de 3 ans, suite aux aides accordées par l'ADEME et la Région de Franche-Comté pour les 2 prochaines années.

DELIBERATION N°3 - Mesures concernant le personnel

Le Bureau syndical accepte les mutations au 1^{er} novembre 2013 de Monsieur Sylvain BARBAUX, technicien à temps complet et de Madame Sophie BIGE, adjoint administratif à temps partiel.

DELIBERATION N°4 - Titularisation de 2 agents contractuels

Le Bureau syndical, suite au procès-verbal de la commission de sélection professionnelle du Centre de gestion du 18 septembre dernier, décide de la création de 2 postes de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2013.

DELIBERATION N°5 - Programme syndical des travaux 2013

Le Bureau syndical adopte les travaux ci-après en vue de compléter les opérations approuvées par délibérations du Bureau n°2 et 3 respectivement des 7 mai et 26 février 2013 ainsi que par délibérations n°1 et 2 du 16 juillet 2013.

1/ Travaux d'extension du réseau de distribution publique d'électricité à Ancier, Beaujeu-St-Vallier-et-Quitteur, Bonboillon, Bourguignon-Les-Morey, Chambornay-Les-Pin, Champagny, Chateney, Etuz, Fondremand, Franchevelle, Gourgeon, Grandecourt, Granges-le-bourg, Héricourt, Hyet, les Magny, Montdore, Neurey-Les-La-Demie, Oricourt, Recologne-Les-Rioz, La Rosière, Sénargent-Mignafans, Vauvillers, Velesmes, Villersexel et Villers-la-Ville.

2/ Travaux d'extension des installations communales d'éclairage public à Andelarre, Bucey-Les-Gy, Champagny, Etuz, Fondremand, Héricourt, Neurey-Les-la-Demie, Plancher-Bas, Rioz, Roye, Sainte-Marie-En-Chanois, Saint-Loup-Nantouard et Sénargent-Mignafans, et de renforcement des installations communales d'éclairage public à Baignes, Corravillers, Francalmont et Saulnot.

3/ Travaux de génie civil de communications électroniques à Sénargent-Mignafans, Les Magny, Champagny et Neurey-Les-La-Demie,

DELIBERATION N°6 - Participations du SIED 70 :

Le Bureau syndical précise que les travaux d'illuminations de Noël ou de mise en valeur par la lumière des bâtiments ne sont pas financièrement aidés par le SIED 70, et rappelle que les travaux d'éclairage public des lotissements publics ou privés sont aidés dans les conditions précisées sur le guide de participations financières fixées par la délibération n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012 modifiée.

DELIBERATION N°7 - VIGILEC HATIER devient SAG VIGILEC

L'entreprise VIGILEC HATIER a changé de dénomination, elle est devenue SAG VIGILEC, le Bureau syndical adopte le projet avenant à régulariser dans le cadre des marchés de travaux en cours.

DELIBERATION N°8 - Protocole transactionnel SIED 70 / ERDF

Le Bureau syndical adopte le protocole transactionnel en vue de régler le litige qui oppose ERDF et le SIED 70 relatif au financement des travaux par la PCT (Part couverte par le tarif) et plus précisément à la perte du complément de redevances R2 pour les années 2010 et 2011.

DELIBERATION N°9 - Chaufferies bois de Gy et Marnay

Les maîtres d'œuvre vont prochainement transmettre au SIED 70 le dossier de consultation des entreprises pour les travaux de construction de la chaufferie de GY. Concernant la chaufferie de MARNAY, le Conseil général a notifié son accord de subvention et le dossier FEDER sera instruit le 29 novembre prochain.

Le Bureau syndical adopte les modalités de calcul des coûts des services et valide les règlements de service et les polices d'abonnement pour chacune des chaufferies.

Il adopte le principe d'avances de trésorerie du budget principal vers les budgets annexes des chaufferies de GY et MARNAY dans la limite des disponibilités pour ne recourir si possible aux emprunts que lorsque des recettes de vente de chaleur pourront être perçues.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

20, avenue des Rives du Lac, 70000 Vaivre-et-Montoille

☎ 03.84.77.00.00 ✉ 03.84.77.00.01 E-Mail : contact@sied70.fr

Le SIED 70 est autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité